

*Assemblée générale - 4 avril 2023*

## **Rapport moral 2022**

**Patrick Doutreligne et Daniel Goldberg**

*Présidents successifs de l'Uniopss en 2022*

La fin de l'année 2021 et les douze mois de 2022, périodes de sortie de la crise Covid, ont plongé - presque paradoxalement - les associations des solidarités et de la santé dans une période plus complexe qu'avant la pandémie pour ce qui est de la gestion du quotidien.

Les tensions concernant l'activité dans les différents secteurs, les moyens mis à disposition par les autorités publiques et la pénurie des métiers de l'humain n'ont pas permis de mettre à profit ce temps pour concevoir de nouvelles modalités d'accueil et d'accompagnement des personnes, plus proches de leurs besoins et de leurs choix, alors que, au plus fort de la crise, cet objectif était fortement mis en avant.

De plus, le manque de connaissance fine des associations ainsi que des annonces certes positives, mais souvent incomplètes, parfois disparates suivant les secteurs et les territoires, ont créé des tensions au sein de nombre de structures.

Le meilleur exemple est la Conférence des métiers du 18 février où le Premier ministre Jean Castex a annoncé plusieurs mesures positives, attendues par le secteur non lucratif et donc saluées par l'Uniopss, tout en créant de nouveaux « *Oubliés du Ségur* ». Et surtout, les financements annoncés ont été versés à la fin de l'année pour ce qui concerne l'État, de manière beaucoup moins évidente de la part des départements. Cela a mis en tension sociale et budgétaire nombre d'associations, certaines puisant dans leurs fonds propres - quand elles en avaient - pour combler les manques ou faire des avances de trésorerie.

Cette année 2022 a naturellement été marquée par les élections nationales. Dès l'installation de la nouvelle équipe gouvernementale, l'Uniopss s'est inscrite dans les choix de concertations proposées par les différents ministres qui ont la charge des secteurs qui nous concernent. Ainsi, l'Union nationale suit plusieurs CNR thématiques (Bien vieillir, logement, santé, petite enfance,...), ainsi que le futur Pacte de solidarités qui prendra la suite de la stratégie pauvreté. Jusqu'à présent, si une qualité d'écoute, nouvelle par rapport au quinquennat précédent, s'est manifestée, si les intentions et ambitions mises en avant sont apparues appropriées aux besoins, ces concertations ne sont pas réellement des co-constructions, tant dans les mesures concrètes présentées que dans les moyens budgétaires affectés.

En 2022, la hausse des dépenses contraintes, notamment pour l'alimentation et l'énergie, est ressentie dans le quotidien des associations de la même manière que par les ménages. L'Uniopss a approuvé les annonces de l'automne, comme l'augmentation du point d'indice pour les salariés du secteur correspondant à ce qui avait été décidé pour la fonction publique, ou le bouclier tarifaire pour l'inflation. Cependant, le retard, là aussi, de leur mise en œuvre, le fait qu'elles ne couvrent pas l'ensemble des hausses des dépenses et le peu d'engagement pris par de nombreux départements à s'inscrire dans la suite de ces annonces gouvernementales créent des impasses budgétaires pour les associations.

La pénurie des métiers de l'humain a continué de fortement marquer cette période et l'Uniopss a été force de propositions, notamment à la suite des mobilisations nationales et régionales largement coordonnées par le réseau Uniopss / Uriopss du 6 octobre 2021 et des mois qui ont suivi. Les réponses insatisfaisantes des pouvoirs publics ont amené à plusieurs mobilisations, dont une importante au niveau intersectoriel et interfédéral, le 28 septembre 2022, en lien avec des associations partenaires et les syndicats employeurs, dans laquelle l'Uniopss s'est beaucoup impliquée, tout comme les Uriopss sur le terrain, afin de tenir la force unitaire de cette démarche.

A la suite, à la demande de nombre d'Adhérents nationaux, un courrier cosigné par l'Uniopss et une trentaine de structures nationales adhérentes à notre réseau a été envoyé à Emmanuel Macron pour l'alerter sur l'urgence de la situation. De même, des démarches similaires ont eu lieu dans les régions, portées par les Uriopss.

Cette année 2022 a aussi été marquée par un scandale dans le secteur lucratif du Grand âge sur lequel l'Uniopss avait à de nombreuses reprises alerté. Notre Union a rappelé qu'il est donc temps de définir des dispositifs pérennes et robustes face aux enjeux qui sont devant nous. Opérant pour beaucoup les politiques publiques pour le compte de l'État et des départements, nous avons rappelé que nous n'en serons pas de simples opérateurs : notre participation active à la définition des politiques publiques et à leurs modalités d'évaluation est au cœur de ce que peut et doit être la contribution des associations à la cohésion sociale de notre société. Elle est au cœur du positionnement de notre Union nationale.

Cela est d'autant plus important dans la période que les concertations en cours devront aussi s'attacher, de notre point de vue, à réguler, en termes d'acteurs - publics, non lucratifs et lucratifs – celles et ceux qui interviennent en soutien des personnes vulnérables. Cela sera d'autant plus décisif que les besoins sont croissants et que les inégalités territoriales demeurent.

Du point de vue interne, 2022 a permis à l'Uniopss de reprendre le cours de notre vie associative, avec notamment la tenue de notre Congrès en mai. Celui-ci, reporté deux fois en raison de la pandémie, a été un succès par la participation de congressistes variés, par la qualité des débats et par son organisation réussie grâce à l'engagement de l'équipe de l'Uniopss, ainsi que de l'Uriopss Bretagne et de son président à ce moment, Gilles Rolland. De même, Olivier Hammel, vice-président de l'Uniopss et président de l'Uriopss Occitanie, qui a assuré un intérim de la présidence pendant la période du congrès, a permis à notre Union de tenir ses échéances avec succès.

Christophe Devys, appelé professionnellement à d'autres fonctions, a dû quitter la présidence du Collectif Alerte et Noam Léandri a pris sa suite, sur proposition de l'Uniopss, et, par là même, la présidence de la Commission Lutte contre l'exclusion de l'Uniopss.

De même, Hugues Feltesse et Jean-Pierre Dupont, qui ont beaucoup accompagné l'Uniopss et les Uriopss au moment de la redéfinition des cartes régionales, ont considéré que les travaux confiés à la Commission Territoires étaient achevés et devaient être redéfinis.

En septembre, Patrick Doutréline faisant part de son choix d'écourter son mandat pour des raisons personnelles, le Conseil d'administration a élu Daniel Goldberg comme nouveau président de l'Uniopss, en même temps que le Bureau était renouvelé.

A cette occasion a aussi été installé le Comité éthique de l'Uniopss qu'Emmanuel Hirsch a accepté d'animer. Ses travaux sont fortement attendus dans le secteur associatif.

Dans la continuité des échanges qui se sont déroulés pendant l'été entre les Uriopss et l'Uniopss, plusieurs chantiers internes ont été mis en place sur le modèle socio-économique du réseau, sur la mutualisation et sur la communication. Leurs animations ont été confiées à des personnes issues des Uriopss, en lien avec la direction de l'Uniopss. Ces chantiers rendront leurs conclusions avant l'été 2023.

De même, la démarche visant à l'adoption, là aussi avant la fin 2023, du nouveau projet stratégique de l'Uniopss a été engagée, dans une démarche co-construite avec les Uriopss et les Adhérents nationaux.

Le projet Sirup sur les systèmes d'information a poursuivi son avancée et a pu commencer, début 2023, son déploiement.

D'une manière générale, il a été convenu par tous qu'il fallait rechercher une plus grande symbiose au quotidien entre l'Uniopss et les directions des Uriopss. Des évolutions d'organigramme devront le permettre.

La situation financière de l'Uniopss, bien que fragile, est en amélioration par rapport aux années précédentes qui avaient été grevées par les difficultés rencontrées dans plusieurs régions notamment suite à la fusion dans les « grandes régions ».

Néanmoins, la baisse des subventions publiques qui reconnaissent insuffisamment notre rôle de tête de réseau alors que nos compétences sont recherchées dans nombre de commissions ou de comités, tout comme les répercussions financières des difficultés rencontrées par les Uriopss insécurisent le modèle de l'Uniopss. Par ailleurs, le projet d'une offre de formation nationale n'a pas pu être mené jusqu'à son terme. Tout cela demande à l'avenir de consolider le modèle économique du réseau tout entier.

Dans cette année 2022, compliquée à bien des égards, l'activité de l'Uniopss n'a été possible que grâce à l'engagement fort de l'ensemble de l'équipe salariée de l'Uniopss, de ses cadres et de sa direction qui en sont ici remerciés.

L'Uniopss remercie également les présidentes et présidents des Uriopss, administrateurs de l'Uniopss, qui ont cessé leurs fonctions en 2022 - Annette Glowacki, Olivier Hammel, Dominique Lebrun, Bernard Quaretta, et Gilles Rolland - ainsi que Jacky Decobert, représentant APF France handicap, qui a longtemps assumé la responsabilité de trésorier. Ils ont toutes et tous beaucoup contribué à la vie de notre réseau.

Ce qui motive les acteurs du champ non lucratif social, médico-social et sanitaires, celles et ceux qui agissent pour le lien social, le logement accompagné et dans le monde socio-judiciaire, en établissement ou au domicile, tous adhérents de l'Uniopss, et ce qui motive notre Union elle-même dans ses différentes composantes - Union nationale et Unions régionales, administrateurs nationaux et régionaux, équipes salariées et bénévoles - n'est pas, en premier lieu, la défense d'un secteur - le non lucratif - ou celle de nos associations elle-mêmes.

Nous savons que le cœur de notre action est la promotion des droits fondamentaux des personnes accueillies ou accompagnées, de toutes celles qui devraient l'être et qui ne trouvent pas de réponse satisfaisante à leurs besoins, par la persistance d'inégalités sociales et territoriales qui fragilisent notre société toute entière.

En 2022, exactement soixante-quinze ans après sa création, la modernité d'une union interfédérale et intersectorielle qui s'intéresse à l'entièreté de la personne, est toujours aussi robuste et d'actualité. Toujours force de propositions, d'actions et d'innovations, l'Uniopss pourra continuer ainsi, par son ancrage dans la réalité des territoires, de s'adresser à la société toute entière tout en étant proche des besoins de chacun, quelle que soit sa condition, car là réside aussi la modernité de notre vocation.